

Chorégrapheur l'avenir

Fabienne Cabado and Gabrielle Larocque

Number 159, Winter 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/89757ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cabado, F. & Larocque, G. (2019). Chorégrapheur l'avenir. *Continuité*, (159), 39–40.

Chorégrapheur l'avenir

La danse est un art de l'éphémère. Toutefois, la création des spectacles génère des objets et documents de grande valeur pour l'histoire. Un mouvement de sauvegarde est né pour protéger ce patrimoine singulier au Québec.

FABIENNE CABADO ET GABRIELLE LAROCQUE

Le milieu québécois de la danse contemporaine s'éveille aux enjeux du patrimoine en 2002. Cet automne-là disparaît prématurément le chorégraphe-scénographe Jean-Pierre Perreault. Or, cet artiste multidisciplinaire laisse derrière lui un nombre important de traces de son travail : vidéos, notes chorégraphiques, dessins, peintures et maquettes. Que faire de cet héritage unique ?

Rapidement, sa compagnie de danse change de mission pour garder vivante son œuvre. La Fondation Jean-Pierre Perreault se consacre aujourd'hui au patrimoine chorégraphique québécois. Dans son site espaceschoregraphiques2.com, elle met en valeur des initiatives de documentation et de transmission des œuvres ainsi que de la littérature sur le sujet.

Outre cet héritage présenté en ligne, le patrimoine de la danse québécois comprend une cinquantaine de fonds d'archives. La Bibliothèque de la danse Vincent-Warren, logée à l'École supérieure de ballet de Québec, gère et conserve une vingtaine d'entre eux, ce qui en fait une des plus

À la mort du chorégraphe Jean-Pierre Perreault, en 2002, le milieu québécois de la danse contemporaine a pris conscience de l'importance de conserver son patrimoine. L'artiste performe ici avec Maria Formolo dans *Trilogy*, un spectacle présenté en 1972.

Photo : Ty Grevatt, Bibliothèque de la danse Vincent-Warren, Fonds Linde Howe-Beck, PHO-G767-TRI-01



importantes institutions du genre au Canada. N'empêche, ce legs demeure méconnu et sous-exploité.

Rappelons que l'histoire de la danse pour scènes de théâtre est encore relativement jeune au Québec. Elle commence à s'écrire dans les années 1930 dans les milieux anglophones. Le mouvement prend de l'ampleur en 1957 avec la fondation des Grands Ballets Canadiens et s'intensifie dans les deux décennies suivantes avec l'avènement des premières compagnies de danse moderne ou contemporaine. Dès lors, l'art chorégraphique se décline en signatures éclectiques et en styles aussi diversifiés que métissés.

Des passionnés en mouvement

On commence à aborder sérieusement la question du patrimoine en 2007, lors des Grands Chantiers de la danse professionnelle au Québec. Le Regroupement québécois de la danse (RQD) orchestre ces rendez-vous en amont des états généraux qui conduiront à la publication du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021. Cet outil d'une importance capitale comporte quatre orientations stratégiques concernant le patrimoine. Voilà donc le sujet placé au cœur des enjeux de développement de la discipline.

Le milieu entreprend alors diverses actions pour préserver et faire connaître cet héritage. Ainsi naît la Toile-mémoire de la danse au Québec [1895-2000]. Cet outil original cartographie les liens historiques de transmission, d'enseignement ou de collaboration artistique entre plus de 300 individus, compagnies et lieux de formation. En parallèle, le RQD commande une étude. Finalisée en 2015, l'État des lieux en patrimoine de la danse professionnelle au Québec recense les pratiques et les besoins des artistes et des compagnies en matière de gestion du patrimoine documentaire. Le texte confirme l'absolue nécessité de développer une culture de conservation et de mise en valeur du patrimoine de la danse.

On énonce alors l'idée d'élaborer un cadre d'intervention à cet effet. Comment sensibiliser la communauté de la danse à la richesse dont elle est détentrice? Comment faire du patrimoine une priorité? Dans ce secteur marqué par la précarité financière, on espère pouvoir tirer profit des expertises déjà présentes et créer des synergies.

Le RQD choisit de réunir le maximum d'experts pour établir entre eux un dialogue fécond, stimuler l'intelligence collective et dégager des pistes de solution. Leurs échanges alimenteront une publication qui rendra compte de la situation actuelle du patrimoine en danse et de ses perspectives, en plus d'outiller tous les professionnels qui s'intéressent à la question.

Amoureux de la danse, à la Table!

Misant sur le partage de compétences et d'expériences complémentaires, le RQD forme la Table de concertation en patrimoine de la danse à l'hiver 2017. Jusqu'au printemps 2018, une diplômée en muséologie pilote une dizaine de séances de travail regroupant des personnes engagées dans la création et d'autres qui conservent, diffusent et mettent en valeur le fruit de ces activités.

Au total, une vingtaine de représentants d'organismes, de bibliothèques, de centres d'archives et de documentation côtoient des praticiens et des enseignants. Les spécialistes en danse exposent leur connaissance des enjeux et des pratiques. En discutant avec les professionnels d'organisations qui collectionnent des artefacts liés plus largement aux arts de la scène, ils confrontent et enrichissent leur propre vision des possibles pour le patrimoine de la danse. Archivistes et autres acteurs de terrain nourrissent aussi les débats.

Chacun exprime ses préoccupations. Les bibliothécaires de la Table cherchent à améliorer l'accessibilité de leur collection ou à résoudre le problème de l'éparpillement des documents du patrimoine sur le territoire. Les enseignants relèvent plutôt la nécessité de rendre disponibles des extraits d'œuvres pour maximiser le contact des jeunes avec l'histoire de l'art. Entre autres discussions, on aborde l'idée d'arrimer la définition du patrimoine de la danse à celle proposée par l'UNESCO, dont la convention intègre les pratiques culturelles immatérielles depuis 2003.

Après avoir bonifié l'état des lieux produit en 2015, les membres de la Table explorent divers thèmes en comités restreints. La conservation et la diffusion des archives suscitent un grand intérêt et une multitude de questions. On se penche sur les outils de gestion des collections, les politiques d'acquisition et le rôle indispensable des artistes dans le développement des fonds.

Conserver, c'est choisir! Et pour prendre des décisions éclairées, les comités d'acquisition doivent entretenir un dialogue avec les professionnels de la danse. Ce principe est aussi énoncé par le groupe qui étudie le sujet des objets scéniques et des collections muséales. Un autre comité discute de la transmission des œuvres et des différentes formes que peut prendre leur reprise.

Des gestes porteurs d'avenir

Ces ateliers de réflexion débouchent sur des prises de décision collectives. On y valide entre autres la chaîne du patrimoine de la danse. Les activités sont réparties en deux fonctions dont chacune comporte deux actions : la conservation (constituer et préserver) et la transmission (diffuser et former). On évoque aussi le projet d'une double collection d'objets de la danse. Cet ensemble comprendrait un corpus de référence et un corpus de prêt ; le premier nourrirait le second, par exemple en guidant la reproduction des costumes d'origine d'une œuvre majeure, qui pourrait ainsi être reprise par des artistes actuels.

En fin de compte, la Table de concertation en patrimoine de la danse formule quatre recommandations pour l'avenir de cet héritage. Elle propose notamment d'instaurer un dépôt légal pour les œuvres chorégraphiques fixées, assorties d'une description, et de créer un centre de numérisation.

À paraître en janvier 2019, *Du patrimoine de la danse au Québec. État des lieux, perspectives et conseils pratiques* se veut un guide à l'intention des artistes, compagnies et organismes curieux de la gestion de leur patrimoine. La publication présente notamment des outils, un glossaire et un répertoire de bonnes adresses. Tout pour sensibiliser les professionnels à l'intérêt de chérir le patrimoine de la danse et outiller ceux qui désirent mener des actions en ce sens. ♦

Fabienne Cabado est directrice générale du Regroupement québécois de la danse.

Gabrielle Larocque est chargée de projet responsable de la Table de concertation en patrimoine de la danse.
